



# INVITATION PRESSE

**Marlène Mourier**, Maire de Bourg-lès-Valence  
**Éliane Guillon**, Première Adjointe déléguée à l'accessibilité  
**Fabrice Piaud**, Conseiller municipal délégué au handicap

vous convient

**Mercredi 26 mars à 9h15**

**à la Commission communale d'accessibilité**

salle des commissions – mairie

*Réunie chaque année en présence de représentants d'associations de personnes en situation de handicap et dépendantes ou encore en lien avec les questions de mobilité, cette commission est l'occasion de suivre la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP) mis place par la commune depuis 2016, de dresser le bilan de la mise en accessibilité de la ville et d'identifier les situations pouvant faire l'objet d'évolutions.*

**Contact presse** : Service Communication – Mairie de Bourg-lès-Valence  
communication@bourg-les-valence.fr – 04 75 79 46 62